

## Lettre info n° 9 - mai 2016

#### Rencontres

 Samedi 19 mars : dans le cadre du Printemps des Poètes organisé par la Serre aux Livres et Patrimoine Gravièrois, les membres de la compagnie Mirlitoons ont interprété des poèmes sur le sentier du Batistou.

# Projets en cours et à venir

- Eau potable : à partir du 1er juillet 2016, la SAUR n'exploitera plus le réseau d'eau potable : ce sera la régie du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable). Toutefois, l'usine de Chantequinson restera à la charge de la SAUR.
- Lotissement du Roussillon: les 8 logements ont été attribués. Les futurs résidents pourront emménager dans le courant du mois de juin. Il reste 2 terrains constructibles viabilisés (environ 500 m2) à vendre.
- Le site Internet de la commune a été présenté à la commission extra-municipale. Il reste à le présenter aux conseillers municipaux pour approbation. On peut espérer pouvoir le consulter en ligne dès la fin mai. Pour ceux qui le souhaitent, une présentation se fera en mairie le jeudi 2 juin de 15h à 18h.
- L'adressage et la géolocalisation : une étude est en cours, pilotée par Les Vans pour l'élaboration du cahier des charges.

# Au fil des conseils municipaux...

Conseils municipaux des 31 mars 2016, 14 avril 2016 et 28 avril 2016.

#### - Vote des comptes administratifs 2015 :

Les comptes de la commune et de l'assainissement sont en conformité avec les comptes de gestion du percepteur et ont été approuvés à l'unanimité par le conseil municipal. Le détail de ces comptes est consultable en mairie.

Le résultat de clôture du compte administratif de la commune présente un excédent de 277 515,39 € pour le fonctionnement et de 76 451,95 € pour l'investissement, soit pour l'ensemble, un excédent de 353 967, 34 €.

Le résultat de clôture du compte administratif de l'assainissement présente un excédent de fonctionnement de 16 539 ,01 € et un déficit de 41 258,79 € pour la section investissement, soit pour l'ensemble un déficit de 24 719,78 €.

## - Vote des budgets primitifs :

- Le budget primitif de la commune s'équilibre à 636 920,00 € pour le fonctionnement et 353 225,00 € pour l'investissement.
- Le budget primitif de l'assainissement s'équilibre à 102 198,00 € pour le fonctionnement et à 92 498,00€ pour l'investissement.
- Le budget primitif de l'opération Roussillon est également équilibré et a été voté à l'unanimité comme les 2 précédents.

Il a été décidé de ne pas augmenter les 3 taxes (taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti et taxe foncière sur le non bâti). Il est prévu une commission pour en revoir l'assiette.

- Sept communes ont adhéré au SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) :

Les Vans, Les Assions, Gravières, Saint Genest de Bauzon, Payzac, Les Salelles et Chambonas.

Le Président est Alain Faucuit. Les statuts du syndicat ont été présentés au Conseil et votés à l'unanimité.

- Une convention a été signée avec le **CAUE** (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) pour le réaménagement du bâtiment de la mairie et des espaces extérieurs.
- Une convention a été signée avec le centre de gestion de la fonction publique pour le personnel communal.

#### Travaux de voirie

Les travaux de voirie pour 2016 sont programmés :

- Le chemin du Chambon et le chemin des Chastangs seront goudronnés.
- Réhabilitation du réseau pluvial au Pradel et sur la RD 113 au Desteil.
- Révision de la route des Avols et divers emplois.
- Reprofilage de la piste du Serre de Barre et de la piste qui va de la voie communale à la route des Eynessets (piste du Colombou).

#### L'école

A Thines, les enfants de l'école ont inauguré le sentier de poésie. Les promeneurs peuvent aller apprécier leurs réalisations.

# **Quelques consignes....**

#### Cimetière

- Ne pas laisser de bouteilles en plastique près du robinet.
- Respecter le tri des déchets (végétaux, plastiques) situé derrière la maisonnette.
- Ne pas laisser de végétaux et de pierres entre les tombes, les pierres empêchant la débroussailleuse de passer.
- Respecter les limites des concessions et ne pas entreposer des pots de fleurs en dehors de celles-ci.
- Les angles du cimetière ne sont pas des lieux de dépose de déchets (Végétaux ou autres ...)

Pour respecter la législation du travail et dans un souci d'écologie, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de ne plus utiliser de produits phytosanitaires (désherbants et insecticides). Il faut donc accepter qu'il y ait des herbes folles dans le cimetière.

#### **Assainissement collectif**

 Il est demandé aux utilisateurs de l'assainissement collectif de ne pas jeter de lingettes et protections diverses dans les toilettes pour un bon fonctionnement de nos stations d'épurations.

### Ecobuage:

• Un arrêté préfectoral interdit depuis le 1<sup>er</sup> janvier de brûler des déchets verts. Il ne sera donc plus délivré des autorisations d'écobuage par la mairie.

#### **Vie Associative**

#### Sortie aux Alauzas

Cette année, pour de multiples raisons, l'association Patrimoine Gravièrois ne peut pas organiser la fête du pain. Cependant, elle tient à réunir tous les Gravièrois qui le désirent, le dimanche 12 juin, lors d'un pique-nique tiré des sacs dans la châtaigneraie des Alauzas : une façon de découvrir un magnifique coin de la commune. L'association offrira l'apéritif, le vin et des boissons

Deux propositions pour se rendre aux Alauzas :

- A pied.

Départ à 10h place de la Mairie, vers 10h20 à Chazalette, vers 11h à Fabrèges... arrivée vers midi.

- Retour par le Serre du Coucu, le Pradal, La Chargeadoire et la Mairie
- **En voiture.** Possibilité de se garer sur place. Pensez au covoiturage.

Pour d'autres renseignements, appelez Michèle Padovani au 06 73 48 61 51 **Annulé en cas de mauvais temps.** 

# Quelques infos...

A Fabrèges, Monsieur et Madame Passarieu ont repris les gîtes de la Châtaigneraie qui se nomment désormais **les gîtes de Fabrèges**.

L'auberge de Gravières a rouvert ses portes le 30 avril avec une nouvelle gérante, Chris. Les habitants de la commune sont heureux de voir cet établissement ouvert à nouveau.

Au Mas Bonnet, Madame Cécile Fontan ouvre un établissement « **Résonance** » dédié à des séjours bien-être et détox.

Le camping de la Châtaigneraie a de nouveaux propriétaires : Monsieur et Madame Courvoisy.

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux acteurs de la vie économique de notre commune.

# Agenda

**Samedi 21 mai :** journée festive organisée par les parents d'élèves avec diverses animations sur la place de la bibliothèque.

**Mercredi 25 mai** : démonstrations, échanges et témoignages autour de la châtaigneraie.

Rendez-vous à 14h au départ de la piste du Serre de Barre.

Dimanche 29 mai : vide-grenier au camping du Mas de Chazelles organisé par

Rétro-Moto-Gaz – toute la journée

**Samedi 11 juin**: information et arrachage de l'ambroisie sur les bords du Chassezac. Rendez-vous place de la mairie – 9h30

**Dimanche 12 juin** : Rando et pique-nique organisé par Patrimoine Graviérois.

Jeudi 16 juin : réunion publique sur la gestion forestière. Lieu et horaire à préciser

**Vendredi 1er juillet** : assemblée générale de « la Serre aux livres » Salle de Langlade – 18h30

**Mercredi 6 juillet :** repas champêtre aux Salelles organisé par le club Détente et Loisirs – 12 h

### Heures d'ouverture de la mairie de Gravières :

Mardi de 9h30 à 12h30 Jeudi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h

Tel: 04 75 37 24 04

En cas d'urgence : 06 77 11 21 88 e.mail : mairie.gravieres@wanadoo.fr

Proverbe du mois : « Quand l'aubépine est en fleur, crains toujours quelque fraîcheur »